



info

Schaerbeek

Bulletin bi-mensuel d'information communale • 19/03/2006 - N° 25
Tweewekelijkse gemeentelijke informatieblad • 19/03/2006 - N° 25
Produit et distribué par - Opmaak en verdeling



ACTUALITÉS | ACTUALITEIT

Les ARBRES schaerbeekoïses *sous haute surveillance* informatique

Le reboisement récent de l'avenue Eisenhower est le résultat d'une prise de conscience de la situation sanitaire déplorable du patrimoine arboré de notre commune laissé en friche depuis plus de 25 ans. En faisant appel à la société ALIWEN, la commune apporte une solution révolutionnaire et durable grâce à l'informatique.



Le choix se porte sur des arbres de bonne taille pour ne pas dénaturer l'unité de la rue.

L'an dernier, suite à un incident dont les conséquences auraient pu être fâcheuses, l'Echevin des Espaces Verts, Jean-Pierre Van Gorp, décide de prendre le problème des 7.990 arbres d'alignement à bras le corps en faisant appel à l'expérience de la société «ALIWEN», travaillant en étroite collaboration avec l'ULB et spécialisée dans la gestion de l'arboriculture en zone urbaine. «Il fallait d'urgence mettre sur pied un plan de gestion en

effectuant notamment un inventaire des arbres situés sur le territoire communal à l'exception de ceux du parc Josaphat, gérés par le fédéral dans le cadre BELIRIS» explique Jean-Pierre Van Gorp.

>> suite en page 2

L'école CHAZAL ou le parcours particulier d'une école *pas comme les autres*

Pour commencer, un peu d'histoire...

Dès 1921, le Collège décide d'utiliser pour les écoles maternelles et primaires de la commune, le parc Josaphat et les plaines de

jeux dans le but de créer un jardin d'enfants en plein air. A cette époque, le terrain était un espace rural et non-bâti.

>> suite en page 10

COMME UN AIR DE PRINTEMPS



21 mars, l'hiver repart sur la pointe des pieds. Et pourtant, pas de saison morte à Schaerbeek : les projets émergent en nombre actuellement.

Ainsi, les arbres de nos rues peuvent vibrer aux vents tranquilles. Ce patrimoine délaissé depuis plus de 25 ans est repris en main. 1^{ère} Commune de Belgique disposant d'un recensement informatisé très complet, l'inventaire permettra d'aller plus loin dans la gestion de votre rue : par exemple, en facilitant la coordination des interventions sur les arbres avec celles des travaux de voirie !

1^{er} avril, nombreux poissons pour notre «Scharnaval». Quelle jeunesse pour sa 77^e édition, son cortège (2km !) est le fruit du travail de ses 2.000 participants! Plus tard, les braderies, brocantes et autres festivités suivront donc la Fête de la Cerise

qui aura lieu le 25 juin au Parc Josaphat.

Bien sûr tout ceci ne gommara pas les soucis, sentiments d'injustice ou de solitude. Néanmoins, apprécier le renouveau donne de la valeur à nos combats. Ainsi, une autre renaissance me fait apprécier les jours à venir : après de longs travaux, nous inaugurons ce 22 mars les nouveaux locaux de l'Ecole Chazal. Fiers de cet établissement, nous remercions son équipe dynamique qui redonne le goût et les moyens de l'apprentissage à l'enfant qui ne les avait plus. Cela vaut à mes yeux tous les printemps du monde !

EEN LENTEGEUR

21 maart, de winter verlaat ons stilaan. En nochtans bestaat er geen inslaap te Schaerbeek; allerlei projecten steken in aantal de neus op.

Alzo kunnen de bomen in onze straten trillen door toedoen van zoele winden. Dit patrimonium dat sedert 25 jaar werd verwaarloosd wordt opnieuw onder handen genomen.

De 1^{ste} gemeente van België die beschikt over een heel volledig geïnformatiseerde telling, het inventaris zal het mogelijk maken om het beheer van uw straat door te drukken: bijvoorbeeld door de coördinatie van de tussenkomsten op de bomen en deze inzake wegenwerken te vergemakkelijken! 1^{ste} april, allerlei vissen voor onze "Scharnaval". Wat voor en jeugd voor zijn 77^e uitgave, zijn stoet (2 km) is de vrucht van de inzet van zijn 2000 mededingers! Later, zullen braderijen, rommelmarkten en andere festiviteiten volgen waaronder het Kriekenfeest, dat zal plaatsgrijpen op 25 juni in het Josafatpark. Natuurlijk zal dit alles de bekommernissen, onrechtvaardigheidsgevoelens of eenzaamheid niet uitwissen. Niettemin, het op prijs stellen van de vernieuwing geeft een opwaarde aan onze strijd. Alzo laat een nieuwe opleving de aankomende dagen op prijs stellen: na aanslepende werken zullen wij op 22 maart de nieuwe lokalen van de Chazalschool inwijden. Fier omtrent deze instelling, bedanken wij haar dynamische ploeg die de drang en de middelen inzake onderwijs aan het kind dit het niet meer bezat, heeft teruggegeven.

Dit betekent in mijn ogen alle lentes in de wereld!

Bernard CLERFAYT,
Votre Bourgmestre/Uw Burgemeester



La commune mobilise ses troupes pour replanter le plus rapidement possible

Schaerbeek, une commune riche en variété d'arbres

«Cet inventaire avait pour but de quantifier les arbres d'alignement et de les numéroté, de les localiser, de les répertorier par espèce et d'avoir une information de base sur leur état sanitaire» ajoute-t-il. Schaerbeek devient ainsi la première commune de Belgique à se doter d'un logiciel informatique du nom d'ALIWEN TREE MANAGMENT qui a permis de déterminer que le territoire communal disposait de 7.990 arbres d'alignement, répertoriés en 108 espèces, la plus représentée étant les platanes avec 1.947 spécimens.

L'informatique au secours de la santé de nos arbres

«Cet outil nous a ainsi permis d'associer à chaque arbre une fiche technique et une photo, programmer différentes tâches à effectuer ou connaître l'historique des entretiens. Il a aussi permis de nous faire une idée de l'état de dangerosité de ces arbres, souvent invisible à l'œil nu». Il est devenu rapidement évident aux yeux de la cellule «arbres» du service de l'EEP (Entretien de l'Espace Public) qu'un certain nombre d'interventions d'urgences devaient être mises en place.

Des outils efficaces et précis pour déterminer la dangerosité

De nombreux arbres identifiés comme dangereux voire très dangereux ont immédiatement été abattus (une cinquantaine). Ce fut le cas de différents cerisiers du Japon de l'avenue Max, complètement vermoulus, d'un marronnier de la rue Mahillon dont le tronc présentait une cavité importante ou de deux peupliers du parc Albert, complètement creux.

Une politique de reboisement systématique

Lorsque plus de 25% des arbres sont jugés malades, nous prenons la décision d'abattre la totalité des arbres d'alignement même les quelques spécimens encore sains de façon à garder une certaine cohérence. «Nous en profitons pour replanter des arbres avec un diamètre suffisamment important pour ne pas dénaturer la rue où les arbres ont été abattus. Nous choisissons des essences qui correspondent à des arbres d'alignement, ce qui, par le passé, n'a pas toujours été respecté» rappelle l'échevin. Le panel choisi s'est porté sur des arbres résistants et ne présentant pas de risques quant aux parasites en circulation (comme les cerisiers du Japon).

Une vision globale pour le confort du citoyen et le respect de la nature

Il est important d'avoir une vision globale et intégrée sur l'ensemble de la gestion de l'espace public pour qu'au moment du remplacement des arbres d'alignement, le contact avec le service voirie puisse se faire et en profiter pour refaire les trottoirs dans le même temps. La réorganisation du service permet aujourd'hui d'envoyer le personnel des espaces verts pour vérifier le respect de la nature sur des chantiers effectués par des promoteurs extérieurs à la commune (ne pas effectuer une tranchée au sol en passant à la disquette à travers toutes les racines par exemple).

Améliorer la communication auprès du citoyen pour le conscientiser

«Il nous reste à communiquer auprès du citoyen sur les réalisations de la gestion des Espaces verts car il est évident», rappelle l'échevin, «que lorsque l'on touche à un arbre le public a tendance à voir rouge. Le citoyen doit comprendre que lorsqu'un service est crédible et dispose des outils nécessaires à la gestion de l'espace public, il puisse accepter que les arbres

soient abattus pour de bonnes raisons, dessouchés et replantés dans les délais les plus brefs». Et de rappeler que le citoyen a son rôle à jouer dans la conservation de son patrimoine arboré en évitant de déposer ses poubelles au pied des arbres ou en ne laissant pas les chiens de compagnie faire leurs besoins sur les racines; ceci pouvant engendrer des dommages irréversibles pour la nature. A bon entendeur...



L'échevin Van Gorp s'assure de l'alignement des nouveaux arbres de la rue Eisenhower

Quelques informations techniques

«Pour déterminer les spécificités de l'arbre malade» explique Manu Bouvy, directeur-adjoint de l'EEP, «nous avons fait faire un diagnostic par la société ALIWEL puis nous avons utilisé des outils spécifiques» :

- > **L'état sanitaire apparent** de l'arbre qui permet de déterminer les conditions de croissance de l'arbre et la présence éventuelle d'éléments pathogènes.
- > **Le résitographe** qui est sorte d'immense aiguille qui pénètre au cœur de l'arbre et qui mesure la résistance des fibres de l'arbre à la pénétration de l'aiguille. Si l'aiguille ne rencontre aucune résistance, l'arbre est complètement creux.
- > **Le tomographe**, genre de scanner qui permet, par diffusion laser, d'obtenir des coupes verticales de l'arbre sans pénétration et sans l'abîmer.

31 MARS : CLÔTURE DE L'ÉVÉNEMENT

«CADAVRES EXQUIS» au Centre culturel !

«Cadavres exquis» : durant plus de deux mois, des artistes ont mis à l'honneur le rêve et l'inconscient dans la création. Il s'agissait de construire une autre réalité grâce au rêve, à la folie, à l'étrangeté et à la curiosité.

Pour terminer en beauté le succès de cet événement, qui aura drainé un public nombreux et enthousiaste, le Centre culturel vous invite au concert de Christian LEROY, véritable créateur de talent ! En effet, ce musicien nous fera vibrer, ou plutôt fera vivre les images du cinéma muet par sa musique.

Ne manquez pas ce rendez-vous !

OÙ ? Centre culturel, rue de Loch 91-93
QUAND ? 31 mars à partir de 22h00, après «Ciné Canapé» qui vous proposera un film surprise....

Une initiative de Chantal des Campagne, animatrice-directrice du Centre culturel et de Georges VERZIN, Président et Echevin de la Culture et du Tourisme

Les initiatives de la Commune pour soutenir la création d'entreprises

Entreprendre, créer une entreprise, se lancer dans l'aventure du business n'est pas, dans une conjoncture comme la nôtre, chose aisée. Et pourtant, conscient du problème, l'échevinat de l'Emploi et de l'Economie multiplie les initiatives pour permettre à tous les schaerbeekois de démarrer un jour leur propre société.



Etienne NOËL

Ces initiatives s'introduisent dès le plus jeune âge, dans le secondaire par la participation aux jeunes entreprises dont l'Assemblée générale s'est récemment tenue à l'Hôtel Communal de Schaerbeek. Car créer une Mini Entreprise, c'est l'occasion pour une quinzaine de jeunes de 16 à 23 ans de se plonger dans le monde des affaires en montant leur propre entreprise calquée sur le modèle des sociétés par actions. Pendant une année (choix du produit, fabrication, vente) et ce, durant une année scolaire. But de l'opération : développer l'esprit d'initiative, le sens des responsabilités et la créativité, apprendre à travailler en équipe et à dégager un consensus.

Pour répondre à la morosité ambiante en matière de création d'entreprises la Commune multiplie les séances d'information notamment à l'occasion des bourses d'emploi. Deux demi-journées seront d'ailleurs organisées les 29 et 30 mars prochains avec pour thème «créer son entreprise; créer son emploi». Ce sera l'occasion d'aborder les questions fondamentales du financement, des aides disponibles et de l'envie même de créer son entreprise. Ces sujets seront abordés par des spécialistes qui, à l'écoute des participants, feront le maximum pour les éclairer.

Plus concrètement encore, chaque jour ouvrable, des permanences sont tenues au Guichet d'économie locale fondé par l'échevin. Sans parler du M Brussels Village, où fleurissent 61 «jeunes pousses économiques» qui occupent déjà 144 personnes. Il est important que de rappeler qu'Economie et Emploi sont indissociables et que l'esprit d'entreprise doit trouver droit de cité. Il est clair qu'à Schaerbeek, le sens de cette phrase se trouve appliqué au quotidien. ■

INFO : **Etienne NOËL**, Echevin de l'Emploi-Economie-Europe
Tél.: 02 244 70 01 ou enoel@schaerbeek.irisnet.be

Il y a 10 ans déjà, s'ouvrait la première ALE schaerbeekoise et pour fêter dignement l'événement, elle investit dans un nouveau produit : MAXINET

Lorsque le gouvernement lance le système ALE (Agence Locale pour l'Emploi) en 1994/ 1995, le conseil communal de Schaerbeek, sous l'impulsion de son échevin Etienne Noël, approuve le principe de la création d'une ALE au sein de la Commune. Elle devient opérationnelle début 1996. La politique est claire : il s'agit de travailler sur base volontaire dans le respect humain des demandeurs d'emploi.

Dès le départ, l'ALE rejoint un dispositif plus vaste en établissant un partenariat local entre la Maison de l'Emploi, la Mission Locale et les formations qui débouchent réellement sur un emploi. Parallèlement à la création de l'ALE, le Collège lance également les Agents de Prévention et de Sécurité (APS) ainsi que les Surveillants Habilités qui veillent à l'entrée de nos écoles.

L'ALE est également à l'œuvre en matière d'activation des allocations de chômage : 466 emplois Onem-Activa ont ainsi été créés. L'ALE soutient des formations (secourisme, permis de conduire, informatique etc.) et participe aux bourses d'emploi, ainsi qu'à des séances d'information mises en place par l'Echevinat de l'Economie et de l'Emploi.

Pour fêter dignement son dixième anniversaire, Etienne Noël, président fondateur de l'ALE et échevin de l'emploi, lance une nouvelle initiative : Maxinet. Elle s'inscrit dans le Plan Communal pour l'Emploi et vient compléter le dispositif local qui va de la formation professionnelle à la création d'activités en passant par l'accompagnement, l'orientation et la recherche active d'emploi.

Des travailleurs sont engagés sous contrat de travail par Maxinet qui est agréée. Il s'agit d'un pas de plus vers une réelle remise à l'emploi pour les prestataires ALE et un avantage certain pour les utilisateurs. Pour rappel, les titres services peuvent être utilisés pour des activités telles que : nettoyage, lavage des vitres, lessive, repassage, préparation de repas, petits travaux de couture.



Maxinet vient déjà d'engager son 11^{ème} travailleur !
258 heures sont ainsi prestées chaque semaine pour 60 clients.

A Schaerbeek, une petite expérience pilote a débuté en septembre 2005. Vu le succès, nous avons décidé de poursuivre et de lancer officiellement le service. Maxinet vient déjà d'engager son 11^{ème} travailleur ! 258 heures sont ainsi prestées chaque semaine pour 60 clients.

INFOS SUR LE PLAN COMMUNAL POUR L'EMPLOI :

Tél.: 02 2447001
ou enoel@schaerbeek.irisnet.be
Contacts avec MAXINET :
Rue de Jérusalem 46 – 1030 Bruxelles
Tél.: 02/247.77.54

(Liste complète des entreprises agréées : info
Département Titre-Service de la société Accor
TRB, Av Hermann-Debroux 54 à 1160 Bruxelles).



Het PWA viert haar 10^{de} verjaardag, en staat ter beschikking van alle Schaerbeekenaars.

Zij biedt een helpende hand (in verschillende domeinen: kinderopvang, klein tuinonderhoud, administratieve werken, begeleiding...) aan particulieren, de lokale overheid, scholen, vzw's en niet-commerciële verenigingen.

INFO : Tel. 02 2477747 of fwittebroodt.pwa1030@skynet.be

MAXINET, dit laatste initiatief van Etienne NOËL, is het nieuw "dienstcheques" departement van het PWA. Voor een uur vraagt men 6,70€ waarvan 30% aftrekbaar is van de belastingen, Maxinet bevordert de directe dienstverlening door lokale banen aan te bieden in een klimaat van wederzijds vertrouwen (mensen aangeworven met een contract van onbepaalde duur).

INFO : Tel. 02 2477754 of clacroix.ale1030@skynet.be



Le logement ne se gère pas à la petite semaine !

Le logement est l'objet de nombreux enjeux. Les dernières idées lancées par certains tiennent plus du cache-misère et ne s'attaquent pas aux vrais enjeux : casser la logique des logements précaires et des "marchands de sommeil", faciliter l'accès de tous à la propriété immobilière, multiplier l'offre de logement, réduire les effets des hausses des prix pour les personnes défavorisées...

A Schaerbeek, le MR défend cette logique. Pour lui, il n'est question NI de favoriser le propriétaire au détriment du locataire, NI l'inverse. Mais de permettre le plus possible la complémentarité de leurs intérêts respectifs. En conseillant les propriétaires. Ce que fait au quotidien votre administration et son service de l'Urbanisme, et l'asbl Rénovas (primes, permis, réductions d'impôts, etc.). En punissant ceux qui négligent leur propriété (taxes sur les immeubles totalement ou partiellement abandonnés), en orientant certains vers les agences sociales de gestion (ASIS), tandis que d'autres sont évidemment libres de gérer eux-mêmes leur bien. En étant aux côtés des locataires : par la création de nombreux logements (long processus qui a déjà vu la création de + de 1.000 logements depuis 5 ans); en soutenant les personnes fragilisées (ainsi la proposition du MR de soutenir financièrement les personnes âgées forcées de déménager), etc.

Un logement décent, accessible pour tous : une priorité pour le MR !



Quelle joie de trouver sur les bancs du Conseil communal le projet de formulaire d'inscription des Schaerbeekoïses non-européennes sur la liste des électeurs.

Ainsi se concrétise enfin un projet vieux de près de 10 ans, rappelons-nous en effet, la proposition de loi des socialistes Lallemand et Mahoux en 1997.

Ce projet aurait pu aboutir plus tôt si, en 2002, le MR n'avait pas refusé de voter l'octroi du droit de vote aux personnes non-européennes résidant dans notre pays.

A Schaerbeek d'ailleurs, certains conseillers communaux libéraux n'ont pas hésité à pratiquer la politique de la chaise vide pour ne pas devoir voter la motion que nous avons présentée sur le thème du droit de vote pour tous.

Pour les socialistes, il est effectivement essentiel d'accorder à ceux qui vivent chez nous la possibilité de faire entendre leur voix.

La démocratie participative constitue un bon antidote à la progression de l'extrême-droite et les prochaines élections communales seront un moment historique.

Osons parier que la Commune de Schaerbeek, et plus précisément son service «population», aura à cœur d'informer clairement les futurs électeurs et d'encourager leur inscription sur la liste.

PS

Chantiers en cours... et à venir!

Lors de la séance du Conseil communal du 22 février, Denis Grimberghs est intervenu à propos du projet de construction le long du Boulevard Reyers et de réaménagement de l'avenue Colonel Bourg.



Une réunion publique a en effet récemment été organisée par la commune au sujet d'une étude réalisée par l'investisseur qui souhaite construire un troisième immeuble devant les bâtiments de la RTBF, le long du Boulevard Reyers. Cette étude est préalable au dépôt d'un certificat d'urbanisme, lui-même précédant une étude d'incidence portant sur le réaménagement des voiries et la construction d'un parking de dissuasion souterrain.

Le conseiller communal cdH, qui a assisté à cette réunion, a tenu à souligner les inquiétudes, voire l'irritation de la part des habitants, riverains du projet, quant aux promesses, jamais concrétisées, qui avaient été faites avant la construction des deux premiers immeubles à front de boulevard. Il s'agissait de réaménager la rue Colonel Bourg, de créer une nouvelle voirie parallèle à l'autoroute et de restructurer les accès à celle-ci. Il a insisté pour que la commune définisse rapidement sa position afin d'obtenir des garanties au niveau régional quant à la réalisation d'aménagements dépassant manifestement la réalisation du projet à l'origine de l'étude actuelle.

Denis Grimberghs est revenu par ailleurs sur les conditions de mise en œuvre de plusieurs chantiers en cours dans notre commune. Qu'il s'agisse de la chaussée de Haecht, de l'avenue des Azalées ou de l'avenue Britsiërs, il a, dans chaque cas, attiré l'attention des autorités communales sur les aspects du chantier qui posent question: sécurisation des abords, information aux riverains ou encore clarté quant à la durée des travaux.

www.denisgrimberghs.be



centre démocrate humaniste

Le Logement : une priorité pour ECOLO à l'initiative d'actions concrètes

La crise du logement est une réalité, on ne compte plus les ménages en recherche d'un logement à prix abordable. Dans le même temps, il y aurait un bon millier de logements vides à Schaerbeek. Ça n'a pas de sens. Tout le monde y perd : propriétaires et locataires.

"Logement vide, vide de sens", c'est le message de la campagne de sensibilisation actuellement en cours, à l'initiative de la Coordination de l'Action Sociale de Schaerbeek, qui réunit le CPAS et des associations de lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Des solutions existent qui peuvent encourager et aider les propriétaires à mettre leur bien non occupé en location via notamment les agences immobilières sociales.

A l'initiative de sa présidente, Dominique Decoux, le CPAS a voulu montrer l'exemple et a ainsi confié la gestion de 4 logements non occupés à ASIS, Agence Immobilière Sociale de Schaerbeek qui garantit aux locataires l'accès à un logement de qualité à prix modéré et aux propriétaires un revenu locatif stable et l'entretien de leur bien. Les 4 premiers logements de la campagne. Un exemple qui devrait donner confiance aux propriétaires !

Au même moment, Mohamed El Khattabi, président de l'Intercommunale bruxelloise de distribution d'Eau (IBDE), qui est aussi chef de groupe Ecolo au conseil communal, offre aux communes un nouvel outil de détection des logements inoccupés. L'IBDE permet aux communes de disposer des informations sur les compteurs d'eau présentant une consommation inférieure à 5m³, c'est à dire presque rien. L'initiative de l'IBDE a inspiré aussi Sibelgaz qui fera de même.

In het raam van de lopende campagne over de leegstand van woningen, neemt ECOLO – GROEN!, concrete maatregelen. Op aangeven van zijn voorzitter, Dominique Decoux, neemt het O.C.M.W. het voortouw door het beheer van enkele leegstaande woningen over te dragen aan het Sociaal Verhuurkantoor A.S.I.S., teneinde het aanbod van woonegelegenheden aan bescheiden huurprijzen uit te breiden. Op initiatief van zijn voorzitter, Mohamed El Khattabi, bezorgt de Brusselse Intercommunale voor Waterdistributie (B.I.W.D.) van zijn kant aan de gemeenten een nieuw middel om leegstand op te sporen.



Les élections pour les non belges : mode d'emploi

Les élections communales approchent : un première pour les citoyens non européens qui, suite à une volonté politique commune de l'ensemble des partis démocratiques francophones (MR, cdH, ECOLO et PS), pourront dès octobre 2006 prendre une part active dans la vie quotidienne de leur commune en s'inscrivant rapidement sur la liste des électeurs. Dans un effort solidaire de la Région tourné vers l'information du citoyen, l'échevinat de la Population en la personne de Bernard Guillaume tient à rappeler les principales dispositions légales.

I. Base légale et réglementaire

Si pour les citoyens de l'U.E. les conditions d'exercice du droit de vote sont fixées légalement depuis assez longtemps et ont été rodées par 2 élections successives, celles de l'exercice du droit de vote des citoyens n'appartenant pas à l'U.E. ont été définies dans des lois et A.R. très récents.

Cette matière est en effet régie par la loi du 19 mars 2004 modifiée par celle du 23 décembre 05 et concrétisée par 2 A.R. du 13 janvier 06, l'un fixant le modèle de la demande et l'autre les conditions d'inscription.

Enfin un A.M. du 13 janvier 06 fixe les modèles de décisions par lesquelles le Collège des Bourgmestre et échevins accepte ou rejette la demande introduite.

II. Concrètement pour les citoyens étrangers résidant en Belgique et QUI NE SONT PAS RESSORTISSANTS D'UN ÉTAT MEMBRE DE L'U.E.

il faut retenir qu'ils peuvent s'inscrire sur la liste des électeurs en vue des prochaines élections communales du 8 octobre 2006, pour autant qu'ils répondent aux critères suivants :

- > être inscrits au registre de la population ou au registre des étrangers de la commune auprès de laquelle ils introduisent leur demande d'inscription sur la liste des électeurs
- > avoir atteint l'âge de 18 ans accomplis au plus tard le 8 octobre 2006
- > ne pas avoir fait l'objet en Belgique d'une condamnation ou d'une décision entraînant la suspension ou l'exclusion des droits électoraux (articles 6 à 9 bis du code électoral)-
- > faire lors de l'introduction de leur demande une déclaration par laquelle ils s'engagent à respecter la Constitution, les lois du peuple belge et la Convention de sauvegarde des droits de l'Homme et des libertés fondamentales (NDLR : cette déclaration figure sur la demande d'inscription)
- > faire valoir au moment de l'introduction de la demande cinq années ininterrompues de résidence principale en Belgique couvertes par un séjour légal.

Les demandes peuvent être introduites jusqu'au **31 juillet 2006**.

Les personnes qui ne répondent actuellement pas à la condition de durée de résidence de 5 ans ininterrompus couverts par un séjour légal, mais qui réuniront cette condition avant le 31 juillet 2006 peuvent déjà introduire leur demande d'inscription qui ne sera toutefois soumise qu'ultérieurement à l'approbation du Collège des Bourgmestre et échevins.



Prendre une part active à la vie de la Commune en votant, c'est aussi poser un acte citoyen pour les non belges.

RAPPEL : Les citoyens étrangers qui résident en Belgique et qui ne sont pas ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne **ne peuvent pas être candidats** aux élections communales en Belgique.

III. Pour participer aux élections, le citoyen européen DOIT REMPLIR LES conditions suivantes :

- 1- posséder la nationalité d'un des états de l'Union;
- 2- être inscrit au registre de la population ou au registre des étrangers de la commune de **résidence auprès de laquelle il introduit sa demande d'inscription sur la liste des électeurs;**
- 3- être **âgé de 18 ans** au moins le 8 octobre 2006;
- 4- ne pas se trouver dans un cas d'exclusion ou de suspension du droit de vote (le jour de l'élection) (voir plus loin);
- 5- s'inscrire sur la liste des électeurs de la commune même si on est déjà repris sur la liste des électeurs pour l'élection du Parlement européen. A cet effet, un formulaire de demande est disponible gratuitement à l'administration communale et doit être renvoyé pour le **31 juillet 2006 au plus tard**. Celui qui est reconnu comme électeur par le collège des bourgmestre et échevins, reçoit un avis officiel de la commune.

L'agrément en qualité d'électeur reste valable aussi longtemps que l'intéressé continue à réunir les conditions d'électorat ou n'a pas renoncé à sa qualité d'électeur, quelle que soit sa résidence en Belgique.

Ainsi, le citoyen européen qui avait déjà introduit sa demande et qui avait obtenu son agrément en qualité d'électeur pour les élections communales de 2000, garde celui-ci pour les élections communales de 2006 et les suivantes.

REMARQUES GÉNÉRALES :

- 1- Toute demande, qu'elle concerne un citoyen européen ou non européen doit être soumise au Collège. Celui-ci agréé ou refuse la demande et **en informe le requérant**.
- 2- Une fois qu'une personne est inscrite sur la liste des **électeurs** (qu'elle soit membre de l'U.E. ou non) elle est **soumise** comme le citoyen belge à l'**obligation de vote**.

IV. CAS D'EXCLUSION ou de SUSPENSION DES DROITS ELECTORAUX

Les articles 6 à 9 bis du code électoral règlent ces cas pour **tous** les électeurs.

En bref sont déchus des droits électoraux ceux qui sont condamnés à une peine criminelle et sont suspendus des mêmes droits ceux qui :

- > sont en état d'interdiction judiciaire
- > ont été condamnés à une peine d'emprisonnement effectif de plus de 4 mois
- > ont été mis à la disposition du Gouvernement sous la forme d'un internement.

V. EN BREF, le tableau suivant résume les CONDITIONS D'ÉLECTORAT des différentes catégories d'électeurs :

CONDITIONS D'ÉLECTORAT POUR LES BELGES :

- > être belge;
- > être âgé de 18 ans accomplis;
- > être inscrit aux registres de la population d'une commune belge;
- > jouir des droits civils et politiques;

CONDITIONS D'ÉLECTORAT POUR LES CITOYENS EUROPÉENS :

- > être ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne;
- > être âgé de 18 ans accomplis;
- > être inscrit aux registres de population d'une commune belge;
- > jouir des droits civils et politiques;
- > se faire inscrire sur la liste des électeurs avant le 1^{er} août 2006;

CONDITIONS D'ÉLECTORAT POUR LES CITOYENS NON EUROPÉENS :

- > être âgé de 18 ans accomplis;
- > être inscrit sur les registres de population d'une commune belge;
- > jouir de ses droits civils et politiques;
- > se faire inscrire sur la liste des électeurs avant le 1^{er} août 2006 et lors de cette demande faire une déclaration d'engagement à respecter la constitution, les lois belges et la convention des droits de l'homme.
- > durant une période de cinq ans précédant l'introduction de leur demande, avoir eu leur lieu de résidence principale en Belgique couverte par un titre de séjour légal.

En cas de doute ou pour toute autre explication n'hésitez pas à consulter le bureau « élections » du service population (Tél : 02/244.70.12 - 02/244.70.13).

Bernard GUILLAUME,
Echevin de l'Etat Civil-Population.





Le SCHARNAVAL un 1^{er} avril ?

*Et c'est reparti pour un tour de la piste schaerbeekoise.
Le Scharnaval 2006 déploiera les fastes de sa magnificence
– tous l'espèrent – sous un soleil radieux.*



Aux aurores du 1^{er} avril, les schaerbeekois s'éveilleront dans l'effervescence du grand événement que tous attendent depuis un an déjà. Il faut dire que depuis sa résurrection, initiée par l'échevin Van Gorp, la manifestation prend chaque année plus d'ampleur et la 77^{ème} édition s'annonce déjà des plus festives.

Il y a d'abord ce serpent in de plus de 2 km qui reliera Meiser à Helmet en un joyeux enchevêtrement de chars colorés, de groupes schaerbeekois, de confréries diverses, des amis de Pogge (ketje de Schaerbeek) et de compagnies folkloriques avec, en tête du cortège, nos édiles communaux et la toute fraîchement élue Miss Schaerbeek.

Il y a ensuite, les attractions tout le long du parcours, restaurations diverses, la présence de plusieurs écoles, de groupements d'habitants, de représentants de quartiers soit plus de 2000 participants qui prennent très à coeur la préparation de l'événement. Quoi de plus valorisant en effet pour Schaerbeek que ce brassage populaire, qui donne les couleurs de la commune.

Il y a enfin, en apothéose, la plantation du 9^{ème} Meiboom, événement qui clôture la journée... Alors, tous à vos agendas. Il ne faut pour rien au monde manquer cette journée qui s'annonce déjà comme inoubliable.

Petit historique

C'est en 1902 que quelques commerçants fondent «Le Cercle des Intérêts Matériels de la Place Colignon» et l'une de ses premières initiatives sera la mise sur pied d'un cortège carnavalesque. Après une première interruption due à la guerre, le cortège reprend du service dès 1921; une seconde interruption plus brève lors

*Indétrônable majorettes,
elles font toujours la joie
des petits et des grands.
Ononttroonbare
majoretten, zij zijn een
plezier voor groot en klein.*
© Sources communales



de la Seconde Guerre Mondiale ne mettra pas à mal le célèbre cortège schaerbeekois qui fête dignement la victoire dès l'année suivante. Il trouve sa vitesse de croisière, rivalisant entre la chatoyance des costumes et la magnificence des chars pour attirer les grandes foules jusqu'à présenter des martiens, un sultan et son harem ou des esquimaux. Un «arrêt Nols» supprima la parade durant plus de vingt ans mais comme dit le dicton schaerbeekois, «il ne faut pas vendre la peau de l'âne avant de l'avoir tué» et le scharnaval renaissait de ses cendres en 1998 sous l'impulsion de la majorité en place et à la demande de nombreux habitants de la commune. La manifestation, qui eût un important retentissement, se clôture, et c'est le cas depuis chaque année, par la plantation d'un frêne à fleurs au square Riga. Tant que des frênes seront plantés, Schaerbeek aura toujours son défilé carnavalesque...



Présent depuis des années, le groupe bolivien Rijchari mène toujours la danse.
© Sources communales

Non, ce n'est pas un poisson !



L'occasion pour nos édiles communaux de faire un peu d'exercice physique. Allez, roulez jeunesse...
© Sources communales

Les boliviens de Rijchari répètent leurs danses via Internet !

Depuis 8 ans qu'ils participent au «scharnaval», les boliviens de Rijchari ont toujours incarné la touche pétillante du défilé; colorés, chatoyants, rythmés, ils proposent une danse «los tobas», inspirée des traditions boliviennes et qui représente l'unité des indiens boliviens; les plumes de leurs coiffes témoi-

gnent de la richesse ornithologique du pays. Nés de parents musiciens pour lesquels la danse était une tradition suivie, Gonzalo Sanchez et son épouse Virginia participent avec leur groupe à tous les carnivals d'Europe. C'est pour les boliviens et les latinos, l'occasion de se revoir et de partager la tradition avec la population locale. Ils seront entre 50 et 70 venus des quatre coins d'Europe à danser pour partager avec le public bruxellois cette bouillonnance carnavalesque qui leur est chère. Ils défilent dans les costumes traditionnels portés au pays et fabriqués «maison» et présenteront leur nouvelle création «danse» répétée via Internet. Ah, quand les nouvelles technologies se mettent au service d'une tradition ancestrale... Ne les manquez surtout pas, ils vous inviteront inévitablement à la danse. ■

INFOS PRATIQUES

Expo Carnaval : du 24/03-01/04/2006

Maison Communale de Schaerbeek
de 8h00 à 16h30 (jeudi jusqu'à 19h)

Quand ? Le samedi 1^{er} avril 2006 :
le cortège précédé de la caravane publicitaire
s'ébranlera dès 13h30

Où ? De l'avenue Cambier (Meiser)
au podium installé square Riga

Infos : T. 02/244.73.21

(aux heures de bureau)

Internet : www.schaerbeekladynamique.be

Scharnaval op 1 april ?!

*Daar gaan we weer met een lange
stoet langs de straten van Schaarbeek.
Scharnaval 2006 wordt – hopelijk bij
stralend weer – opnieuw een luisterrijk
en niet te missen evenement.*

Op 1 april zullen de Schaarbekenaren ontwaken met een lang verwacht en groots evenement voor de boeg. Sinds de

Neen, dit is geen aprilgrap !

carnavalstoet onder impuls van Schepen Van Gorp' nieuw leven werd ingeblazen, neemt deze manifestatie elk jaar in omvang toe en de 77^{ste} editie kondigt zich ook nu reeds aan als één van de meest luisterrijke feestelijkheden van het jaar.

Een sliert van meer dan 2 km verbindt Meiserplein met Helmet. Het wordt een bonte aaneenschakeling van praalwagens, Schaarbeekse groepen, diverse verenigingen en folklogroepen, waaronder de vrienden van Pogge (ketje van Schaarbeek). Aan het hoofd van de stoet – hoe kan het ook anders –, de burgemeester en zijn schepenen én de kersverse Miss Schaarbeek. Naast de typische carnavalsgroepen vindt u langsheen het parcours verscheidene eet- en drankkraampjes. Diverse scholen, bewonersgroepen, vertegenwoordigers van wijkcomités, enz. zullen ook van de partij zijn, in het totaal zo'n 2000 deelnemers die reeds

erg in de weer zijn met de voorbereiding van de stoet.

Het is ongetwijfeld dit bonte allegaartje dat kleur geeft aan onze gemeente!

En tenslotte het hoogtepunt waarmee de dag ook wordt afgesloten: de 9^{de} Meiboomplanting. Noteer dit niet te missen evenement alvast in uw agenda. ■

PRAKTISCHE INFO

Expo Carnaval : van 24/03-01/04/2006

Gemeentehuis van Schaarbeek,
van 8u00 tot 16u30 (donderdag tot 19u)

De stoet:

Wanneer ? Op zaterdag 1 april 2006 :
vertrek vanaf 13u30 voorafgegaan
door een reclamekaravaan

Waar ? van de Cambierlaan
tot aan het podium op de Rigasquare

Infos : T. 02/244.73.21 (kantooruren)

Internet : www.schaerbeekladynamique.be

Le *pourquoi* et le *comment* des travaux de la RUE NAVEZ

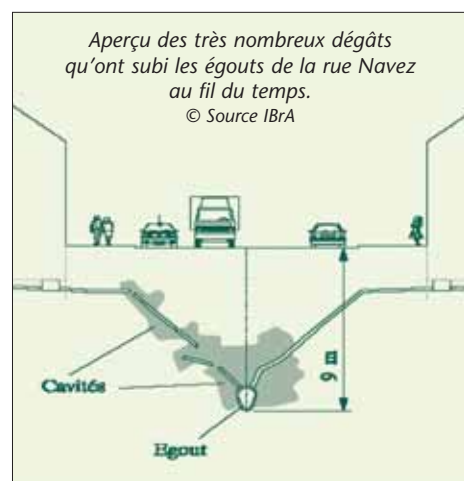
Aux automobilistes qui se posent la question de la fermeture de différents tronçons le long du Bd Lambermont, d'accès à la place Verboekhoven et de fermeture de la Rue Navez, les autorités communales donnent une réponse circonstanciée et technique.



Les égouts ont été construits il y a 100 ans à 9 mètres sous terre rendant toute intervention périlleuse. © Source IBRA

Genèse d'un effondrement imprévisible

Voilà déjà plus de 4 mois que la Rue Navez et un certain nombre de sorties du Bd Lambermont sont fermées. A l'origine du sinistre, deux effondrements dans la Rue Navez consécutifs à la rupture en cascade de branchements, dont les fuites ont permis au cours du temps, une déconsolidation et un «lessivage» du sol. De plus, certaines parois de l'égout ne disposent plus, en de nombreux endroits, de l'appui nécessaire sur le terrain environnant. Ces cavités peuvent, en raison de la profondeur exceptionnelle de l'égout (9 mètres), atteindre un volume de 100m³. Il en résulte que même si rien n'est perceptible en surface, l'analyse de sols réalisée a démontré que la stabilité de la voirie pourrait être menacée. En effet, ces égouts ont été posés bien souvent sur des terres de remblais du chemin de fer tout proche. Devant cette situation, il est apparu indispensable d'interdire les véhicules dans la rue.



Conséquences immédiates et mesures à prendre

L'intercommunale Bruxelloise d'Assainissement (IBRA) gestionnaire du réseau d'égout constate aussi des dégradations sur toute la longueur de la rue, nécessitant sa fermeture complète pendant une durée d'un an, le temps d'engager et de réaliser les travaux de réparation. Afin de stabiliser la voirie et de faciliter la rénovation complète de l'égouttage proprement dite, l'IBRA a pris des mesures conservatoires et a procédé depuis à des travaux préparatoires. Ainsi, à la hauteur du carrefour Navez-d'Anethan, une cavité de 96 m³ a été remblayée et des fûts sont descendus en sous-sols afin de permettre le travail ultérieur à grande profondeur.

Rénovation structurelle de l'égout dès mars 2006

Début mars 2006, la rénovation structurelle de l'égout est entamée. Elle est réalisée par une technique mixte qui intègre le placement de coques à l'intérieur de l'égout existant et de la démolition et du remplacement de l'égout actuel dans les zones les plus endommagées. Afin d'éviter une ouverture de la voirie pendant toute la durée du chantier, les travaux seront effectués en galerie souterraine. Le remplacement des raccordements défectueux sera également effectué et nécessitera l'ouverture de tranchées locales profondes. Le délai d'exécution prévu est de 7 mois ouvrables (hors intempéries). Au fur et à mesure de leur état d'avancement, des portions de rue pourront à nouveau être rendues accessibles localement.

Des mesures de circulation contraignantes mais provisoires

La place Verboekhoven constitue dans le quartier un noeud routier très particulier. Ce rond-point prioritaire arrive très rapidement à saturation, bloque le passage des bus et trams. Les effets sont immédiats; non seulement sur la place mais également dans les différentes rues adjacentes et sur le boulevard Lambermont. La rue Navez interdite, toutes les personnes arrivant de Laeken essayent d'entrer par les rues suivantes. Impossible de permettre cela. Seule la circulation locale doit être encouragée pour les riverains et pour les clients des commerces et des entreprises sises dans le quartier. Dans les prochaines semaines, la Commune mettra en place de nouvelles signalisations afin d'avertir les automobilistes et les forces de police seront une nouvelle fois mises à contribution pour organiser le mieux possible la circulation. ■

Une réunion d'information sera organisée le 20 mars prochain 19h Ecole 14 – Rue Capronnier 1. En présence de Monsieur Bernard Clerfayt, Bourgmestre, Monsieur Van Gorp, Echevin des travaux, un représentant des services de police, un représentant de l'IBRA et un représentant des entrepreneurs.



Werken in de Navezstraat : *Waarom en hoe ?*

Aan de autobestuurders die zich afvragen waarom verschillende straten langs de Lambermontlaan en de Navezstraat afgesloten zijn en waarom het Verboekhovenplein moeilijk bereikbaar is, geeft de gemeentelijke overheid een omstandig en een technisch antwoord.

Technische oorsprong van een onvoorzienbare instorting

Sinds meer dan 4 maanden al zijn de Navezstraat en een aantal uitritten van de Lambermontlaan naar het Gemeentehuis voor het verkeer afgesloten. Aan de basis van het ongeval liggen twee instortingen in de Navezstraat naar aanleiding van een reeks breuken van de aansluitingen. Na verloop van tijd hebben de lekken een verschuiving en een wegwassing van de aarde veroorzaakt en bepaalde rioolwanden beschikken op verschillende plaatsen niet meer over de nodige steun in het omliggende terrein. Deze hopen kunnen door de uitzonderlijke diepte van de riolering (9 m.) een volume van 100m³ bereiken. Hieruit vloeit voort dat zelfs indien niets aan de oppervlakte te zien is, de bodemproeven hebben aangetoond dat de stabiliteit van de weg zou kunnen worden bedreigd. De riolen werden immers vaak op de aangevoerde aarde van de nabijgelegen spoorweg geplaatst. In een dergelijke situatie is het onontbeerlijk gebleken om de straat voor alle verkeer af te sluiten.

Onmiddellijke gevolgen en te nemen maatregelen

De Brusselse Intercommunale voor Sanering (BRIS), beheerder van het rioleringsnetwerk, stelt ook beschadigingen vast over de ganse straatlengte die haar volledige afsluiting voor een periode van een jaar vereisen, de tijd die nodig is om de renovatiewerken uit te besteden en uit te voeren. Teneinde de weg te stabiliseren en de volledige renovatie van de riolering te vergemakkelijken, heeft de BRIS bewarende maatregelen getroffen en is zij sindsdien overgegaan tot de voorbereidende werken. Alzo werd ter hoogte van het kruispunt Navez-d'Anethan, een gat van 96 m³ opgevuld en vaten zijn in de ondergrond neergelaten om het latere werk op grote diepte mogelijk te maken.

Structurele renovatie van de riolering vanaf maart 2006

Sedert begin maart 2006, is de structurele renovatie van de riolering aangevat. Zij wordt uitgevoerd aan de hand van een gemengde techniek die de plaatsing van rompen in de bestaande riolering en de afbraak en vervanging van de bestaande riolering in de meest beschadigde zones combineert. Teneinde het openleggen van de straat tijdens de ganse duur van de werf te vermijden, zullen de werken in ondergrondse galerijen worden uitgevoerd. De vervanging van de kapotte aansluitingen zal eveneens worden uitgevoerd en zal de realisatie van plaatselijke diepe sleuven vereisen. De geplande uitvoeringstermijn bedraagt 7 werkmaanden zonder de rekening te houden met de weersomstandigheden. In functie van de voortgang van de werken, zullen gedeelten van de straat plaatselijk opnieuw toegankelijk kunnen worden gemaakt.

Beperkende, maar voorlopige verkeersmaatregelen

Zoals u weet, vormt het Verboekhovenplein een bijzondere verkeersknoep. Dit prioritaire rondpunt is zeer snel verzadigd, blokkeert de doorgang van de bussen en de trams. Dit heeft een onmiddellijk effect, niet alleen op het plein, maar ook in de aangrenzende straten en op de Lambermontlaan. De Navezstraat is verboden voor alle verkeer. Alle personen komende van Laken proberen Schaarbeek binnen te komen via de volgende straten. Wij kunnen dit niet toelaten. Het plaatselijke verkeer mag enkel worden aangemoedigd, voor de buurtbewoners en de klanten van de handelszaken en de ondernemingen van de wijk. De komende weken zullen wij nieuwe bewegwijzeringen aanbrengen om de autobestuurders te verwittigen. De politiekrachten zullen opnieuw worden gemobiliseerd om het verkeer zo goed mogelijk te organiseren.

Een informatievergadering zal op 20 maart ek. om 19u inde School n°14, Capronnierstraat 1 doorgaan. In aanwezigheid van Mijnheer Clerfayt, Burgemeester, Mijnheer Van Gorp, Schepen van Openbare Werken, een vertegenwoordiger van de politiediensten, een vertegenwoordiger van de BRIS en een vertegenwoordiger van de aannemers.

La hauteur vertigineuse nécessite la mise en œuvre de grands moyens. Een duizelingwekkende hoogte vereist het gebruik van groten middelen.
© Source IBRA

L'univers voluptueux du «maître laqueur»

Difficile de pénétrer dans l'univers de Frédéric Halbreich, artiste schaarbeekois très particulier, tant il faut pouvoir s'imprégner de la volupté de ses œuvres, les toucher, les caresser comme l'artiste vous invite à le faire, en admirer la pureté et la profondeur.

Frédéric Halbreich se définit lui-même comme un «maître laqueur», qui, après une courte période peinture, se lance dans une carrière de chanteur de variété avant de retourner à ses premières amours : la peinture. En 2002, suite à une déception quant à la profondeur du noir, il réalise que pour obtenir la pureté et la brillance de ce noir tant recherché, il lui faut franchir un pas que seule la technique de la laque, héritée de la culture asiatique, lui permettra d'atteindre.

La laque dans l'Art pur

Pour ce faire, il se rend en Russie dans une petite entreprise artisanale de laque; il observe, pose des questions, revient avec une petite boîte d'initiation et se lance dans ce qui sera sans aucun doute, sa plus grande aventure artistique. Grâce à des techniques, des recettes et des mélanges dignes des plus secrets alchimistes, il atteint enfin la plénitude de son art. «La laque est, à mon avis, l'expression la plus absolue du noir, la sublimation de cette couleur. Il n'y a pas plus profond que la laque. On peut s'y plonger comme dans de l'eau» affirme Frédéric Halbreich.

Une influence résolument orientale

«La laque est liée à une culture orientale dans laquelle on retrouve l'esprit du zen, du Ying et du Yang, une conception très absolue et très spirituelle que j'essaye de reproduire dans mes

Le travail de la laque me permet d'atteindre la plénitude de la couleur noir.



compositions. Elles sont très dépouillées, avec un mouvement soit horizontal, soit vertical mais sans interruption. La toile est l'élément d'un ensemble dans lequel le trait ne fait que passer; il n'y a pas de début ni de fin. C'est une énergie qui traverse l'espace» explique Frédéric Halbreich.

La liberté du mouvement comme moyen d'expression

Pour donner force à ses propos et pour bien signifier l'intemporalité de son œuvre, Frédéric Halbreich se refuse à envisager un quelconque encadrement qui pourrait enfermer le tableau. Ainsi, la composition continue sur la tranche pour bien montrer l'absence de barrières. Pour l'artiste, il n'y a pas de frontières

entre Art, beauté, esthétique ou philosophie. Son œuvre résume l'ensemble sans en donner volontairement l'explication. Ce sont des instants volés, plus proches de la peinture «objet» que de la peinture qui raconte une histoire. «Je me sens proche des surréalistes, avec une filiation marquée et que je revendique pour des gens comme Soulages ou Poliakov».

Véritable objet brillant, la toile se découvre aussi sous la caresse.

L'œuvre d'une vie

Un laque ne se fait pas en quelques jours. La conception technique même de la base nécessite déjà plusieurs jours avant que de faire place à l'artiste qui peut enfin, après cette opération technique, coucher sa «patte» artistique sur la toile. «Une laque terminée, prend un mois environ de sa conception à sa réalisation finale. La phase de polissage est la plus longue et la plus complexe. Il faut des heures de polissage au papier de verre ultra fin pour obtenir le rendu brillant qui donne à la laque cette volupté si douce et si étrange».

Les œuvres de Frédéric Halbreich ne sont pas seulement belles et caressantes. Il faut les toucher, les regarder, les observer à la lueur de la lumière naturelle pour en découvrir les vertus, les mystères ou les secrets.

Pour ce faire et pour en savoir plus sur la technique de la laque proprement dite, nous vous invitons à vous référer à son site qui vous donne des explications techniques mais aussi un avant goût de la perfection.

Contact: fredhalbreich@yahoo.fr

Site web: www.fhalbreich.be



CODE DE la rue

LA RUE... pour tous !

Nouveaux panneaux

De nouveaux panneaux vont progressivement remplacer les panneaux actuels délimitant les agglomérations. Ces panneaux pourront revêtir différents aspects, en fonction de l'endroit où ils seront implantés : plus étroits et verticaux là où la place manque sur un trottoir, par exemple; plus larges si le nom de l'agglomération demande plus de place; avec ou sans nom dessus, mais toujours avec la silhouette qui symbolise l'agglomération.



Agglomération 30 km/h

Si le panneau indiquant le début de l'agglomération est surmonté d'un panneau indiquant la limitation de la vitesse à 30km/h, cela veut dire que toutes les voiries situées dans cette agglomération sont des rues où la vitesse maximale autorisée est de 30 km/h. Il n'y a, dans ce cas, aucune exception possible.

STRAATREGELS... een straat voor iedereen!

BEBOUWDE KOM

De bebouwde kom omvat alle wegen waar naast een doortocht- en verkeersfunctie.

Ook de lokale en verblijfs-functie een belangrijke plaats innemen. Ze bestaat dus eerder uit straten dan uit wegen. Verschillende types weggebruikers ontmoeten er elkaar. De openbare weg

wordt er gedeeld. Wederzijds respect is er dus geboden.

Nieuwe verkeersborden

De huidige verkeersborden ter afbakening van de bebouwde kom zullen geleidelijk aan worden vervangen door nieuwe borden. Het uitzicht van deze borden kan variëren naargelang van de lokatie, bijvoorbeeld smal en verticaal bij plaatsgebrek op het trottoir, breder als de naam van de

bebouwde kom meer plaats vergt, met de naam al of niet vermeld, maar altijd met het silhouet van een bebouwde kom.

Bebouwde kom met 30 km/u-snelheidsbeperking

Een bord dat het begin van een bebouwde kom aangeeft, met daarboven een bord met een 30 km/u-snelheidsbeperking, duidt aan dat de maximumsnelheid op alle wegen in deze bebouwde kom 30 km/u bedraagt. In dit geval is er geen enkele uitzondering mogelijk.



L'AGGLOMÉRATION

L'agglomération comprend l'ensemble des voiries qui, outre leur fonction de passage et de circulation, ont également une importante fonction locale et de séjour. Elle est donc constituée, en principe, de rues plutôt que de routes. Lieu de rencontre de différents usages et usagers de l'espace public, l'agglomération est un lieu de partage et de respect mutuel.

L'école Chazal ou le parcours particulier d'une école pas comme les autres

(Suite de la page 1)

Le 14 juin 1923, le conseil communal vote un budget de 15.000,-fb pour édifier sur le site une école de plein air. Le bâtiment sera construit de manière très économique, il s'agit d'un simple abri devant servir de refuge aux enfants qui viennent passer la journée au parc.

Dès 1952, la «Cure d'air» se transforme en école expérimentale, où un personnel spécialisé se penche sur les cas d'enfants arriérés en raison de troubles intellectuels ou de troubles de caractère; puis se dirige vers les enfants qui sont dyslexiques ou dysorthographiques. En 1970, une loi qui définit l'enseignement spécial et qui structure son organisation générale situe l'enfant dyslexique-dysorthographique sous l'étiquette : enfants présentant des troubles instrumentaux (type 8); des normes particulières permettent des effectifs réduits dans les classes; une structure paramédicale (logopédies, kinésithérapies) est officiellement mise en place au sein de l'école.



La situation avant les travaux...

En 1995, l'ensemble était vétuste, délabré et comme l'expliquait l'ancienne directrice, Mme Van Compernelle présente lors de l'élaboration du projet de l'école, l'infrastructure ne répondait pas aux besoins spécifiques des enfants et ne permettait pas d'organiser dans de bonnes conditions les diverses rééducations dont ils doivent bénéficier. L'école manquait aussi de locaux tels que local de psychomotricité, bibliothèque ou ludothèque, salle des professeurs.

Avec les années, le bâtiment avait évolué peu à peu en fonction des besoins; des annexes avaient été ajoutées, de même que deux pavillons récupérés de l'Expo '58 (= partie concernée par les travaux de démolition et de reconstruction). Dans les années '70, un bâtiment rectangulaire de deux niveaux a été construit et comprend pratiquement toutes les classes et le bureau de la directrice (= partie maintenue). En 1995, deux pavillons en forme de wagons ont été construits pour y abriter les locaux sanitaires (= partie maintenue). Mais la partie la plus ancienne avait très mal résisté au temps. De très nombreux rapports témoignaient de l'état de vétusté et de dégradation de ces bâtiments ainsi que de la cuisine.

Les travaux envisagés...

Pour le service d'Architecture de la commune, en 1995, il était donc devenu urgent d'opter pour la démolition des plus anciennes parties

Les anciens bâtiments ne répondaient plus aux normes pour accueillir ses jeunes élèves.
© Mohammed Channouri

de l'école et pour une nouvelle construction de type traditionnel, d'entretien aisé permettant des réparations rationnelles. Le souci a toujours été de privilégier l'aspect familial de l'école, primordial à ce type d'enseignement. Comme l'indique un rapport dans le cadre de l'obtention du permis d'urbanisme : «La démolition et la reconstruction des bâtiments scolaires ne portent pas atteinte à l'intérieur de l'îlot. Les nouveaux bâtiments s'intègrent dans l'environnement végétal abondant et s'expriment dans un langage architectonique en symbiose avec la sémiologie des formes de l'enfant. Ces bâtiments recréent une image familière à l'échelle des enfants.»

Pour ce type d'enseignement destiné aux enfants dyslexiques et dysorthographiques n'ayant pas de repère dans l'espace, il convenait, dès lors, de créer des espaces rectangulaires, simples, au parti franc et donc sans ambiguïté. Il a aussi été imaginé une architecture avec des fenêtres carrées à droite et des fenêtres rondes à gauche pour permettre aux enfants de différencier la gauche de la droite et donc de les aider à se situer dans l'espace.

Les matériaux utilisés sont très conventionnels, durables et permettent de rationaliser les énergies : parement en briques, châssis de fenêtre et portes extérieures en bois peint avec vitrage très isolant, la couverture de toiture en zinc prépatiné, isolation conséquente



pour les murs et les toitures, chaudières et appareils d'éclairage permettant les économies d'énergie.

Le projet a également été élaboré en collaboration avec la Communauté Française qui a subsidié à raison de 60% ce projet de démolition et de reconstruction, avec les pompiers et le service d'Hygiène.

Pendant les travaux

Mais où reloger les enfants et les équipes éducatives durant les travaux ? La solution la plus rationnelle était de conserver tout le monde sur le site en louant des locaux préfabriqués. En effet, durant les périodes de cours, les enfants sont suivis parfois par classe de 12 élèves, parfois séparément, ce qui impliquait de nombreux échanges de cours et de professeurs. De plus, le site convenait aussi à cette solution où une partie pouvait être réservée à l'activité de l'école et l'autre à l'activité

du chantier avec deux entrées indépendantes. L'école : sa directrice actuelle Mme Winters, son équipe éducative et les enfants ont été très coopérants, toujours positifs face à une situation qui présentait quand même de fortes contraintes.

Les travaux...

Ceux-ci ont duré +/-14 mois et ont coûté +/-1.600.000 €. Les travaux comprenaient la démolition des parties les plus anciennes et de l'auvent, la construction de quatre nouveaux bâtiments qui abritent 4 classes, les locaux de logopédie, la salle des profs, une salle de gym et ses vestiaires et réserves, un réfectoire et sa cuisine, des locaux de logopédie, de psychomotricité et la bibliothèque. Ceux-ci sont équipés d'une alarme incendie, effraction, une régulation par modem pour mieux gérer le système de chauffage, etc... y compris pour les parties de l'école qui subsistaient. La construction d'un auvent, de diverses zones dallées (terrasses, sous l'auvent, trottoirs autour des bâtiments), d'escaliers extérieurs, de barrières et de garde-corps, de travaux d'égouttage extérieurs.

L'école occupe ses nouveaux locaux depuis le 6 février 2006 et prend tout doucement ses marques par rapport à cette nouvelle structure. ■



Une architecture résolument moderne et fonctionnelle accueillera désormais les enfants et leurs parents.
© Mohammed Channouri

Enfin chouette, diront les enthousiastes, il était temps diront les autres, toujours est-il qu'à Schaerbeek en général et à l'école Chazal en particulier, nous sommes heureux et ravis que cette école qui nous tient fort à cœur possède des bâtiments flamboyants neufs. Bien que le chemin parcouru fût long et semé d'embûches, l'acharnement, l'enthousiasme de tous les intervenants est venu à bout de ce projet. Ce qui a permis de doter cette école d'infrastructures adéquates.



Mohamed Lahlali,
Echevin de l'instruction publique

CONSEIL COMMUNAL

Les prochaines réunions du conseil communal auront lieu les mercredi 22 mars, 3 mai, 31 mai, 28 juin, 6 septembre, 25 octobre, 29 novembre et 20 décembre 2006.

GEMEENTERAAD

De volgende vergaderingen van de gemeenteraad zullen plaatsvinden op woensdag 22 maart, 3 mei, 31 mei, 28 juni, 6 september, 25 oktober, 29 november en 20 december 2006.

THEÂTRE

> Du 24 mars au 1 avril 2006 à 21h :

LES ANIMAUX, de Olivier Coyette. Road-movie en deux époques et un épilogue. Pour-suivant la recherche entamée avec «Trachées» sur la question de la part manquante, «Les Animaux» pose la question de l'humanité sous l'aspect d'une vision détriée de la culture : Celle qui donne priorité à la chair, celle qui mise sur la raison, celle qui cherche l'absolu. Texte : Olivier Coyette. Mise en scène : Valéry Warnotte. Interprétation : Damien Bigourdan, Pierre-Yves Chapalain et Philippe Gaulé. Scénographie : Fabien Teigné. Musique: Frédéric Lamarre. Conception vidéo: Wilfried Wendling. Lumière & régie générale: Cédric Lemaigen. Assistante à la mise en scène: Isabelle Clement. Images: Valéry Warnotte, Isabelle Clement, Fabrice Destagnol. Au Théâtre de la Balsamine avenue Félix Marchal, 1 -1030 Bruxelles Réservations 02/735.64.68

> Du 27 au 31 mars 2006 à 20h30 :

AMERIKA, de Claude Schmitz. Dans *Amerika*, le quotidien d'une famille est subitement confronté au surnaturel. Une force maléfique semble s'être infiltrée dans le foyer, provoquant la terreur chez ses occupants. Conception et mise en scène : Claude Schmitz. Dramaturgie : Sabine Durand. Scénographie, lumières, costumes et accessoires : Raphaël Rubbens et Estelle Rullier. Musique : Thomas Turine. Interprétation: Marie Bos, Lou Castel, Fabien Dehasseler, François De Jonge, Arié Mandelbaum, Annette Sachs. Assistante à la mise en scène : Caroline Logiou. Diffusion : Carine Gavroy Assistantes à la scénographie : Isabelle Kennes, Julia Irribarria, Nolwenn de Couesnongle, Sarah Deweppe, Sylvianne Besson, Laure Cornu. Une coproduction des Halles de Schaerbeek. Rue Royale Ste Marie 22 – 1030 Schaerbeek Réservations : 02/218.21.07 – info@hallesBe

EXPOSITION

> Jusqu'au 24 septembre :

SCHAERBEEK 1900 - UNE COMMUNE AU TOURNANT DU SIÈCLE

C'est la nouvelle exposition à découvrir à la Maison Autrique dès le 22 février. Nous vous en dirons plus dans notre prochain numéro. Maison Autrique, 266 chaussée de Haecht, 1030 Bruxelles. Tél : 02 215 66 00, info@autrique.be, www.autrique.be

> Jusqu'au 31 mars :

21 FILMS 1/2 est l'exposition présentée par Manu Gomez. Cet artiste nous offre une belle perspective du surréalisme et met à l'honneur le cinéma belge. Ses films seront projetés quotidiennement et un film de Bunuel sera présenté une fois par mois. Sandra Cabezuolo expose le premier volume d'une collection «carnet de tournage». Jean Michel Vlaeminckx propose un panel original de photographies de réalisateurs belges sans oublier les affiches d'archives d'Artémis Productions. Centre culturel de Schaerbeek, 91/93 rue de Loch, 1030 Bruxelles, tel et fax: 02.2452725, www.culture1030.be

> Jusqu'au 8 avril 2006 :

du mardi au vendredi, de 10h à 17h et le samedi de 14h à 18h. Brunch de clôture : samedi 8 avril de 11h à 16h (5€) **FANTASTIC ART : Frissons à la Maison des Arts !** Exposition de bandes dessinées fantastiques qui se composera de planches originales mais

aussi de dessins de différentes B.D.. Cet événement s'intégrera par ailleurs à la programmation du 24^{ème} Festival International du Film Fantastique de Bruxelles.

A la Maison des Arts, Chaussée de Haecht, 147, 1030 Schaerbeek. Infos : 02/218.79.98, culture@schaerbeek.irisnet.be

MUSIQUE

> Lundi 20 mars 17h30 :

CONCERT GRATUIT ROMANO DROM

La route des Tsiganes chantants et percutants. Les Tsiganes Olahs de Hongrie perpétuent la tradition orale et la langue maternelle soutenue par une orchestration actuelle dans laquelle, aux côtés de la cruche et des cuillers, la guitare prend de plus en plus de place. Emotion, sincérité et énergie, ils expriment la fierté de leur peuple et leur volonté d'ouverture vers les différentes cultures. Académie de Saint-Josse/Schaerbeek Place Quetelet 3 - 1210 Saint-Josse

BEBES - ENFANCES

> Le 26 mars de 9h à 12h au Parc Josaphat :

CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES

Carton d'invitation à retirer auprès du Service de l'enfance bureau -1.22 Place Coligon aux heures d'ouvertures

> Dimanche 2 avril 2006 :

BEBE BOUQUINE BEBE SOURD BOUQUINE

Pour les bambins de 0 à 3 ans.

A la Bibliothèque Helmet, Chée de Helmet, 272 - 1030 Bruxelles Infos : Anne Vansteenwinckel - 02/242.68.68

ATELIER D'ECRITURE

> Samedis 25 mars de 10h à 12h :

RÉCIT DE VIE. L'atelier propose un cadre déclencheur dans lequel l'histoire vécue est invitée à partir en quête de son récit. Cycle de 10 ateliers de janvier à mars 2006.

Animatrice Kalame, formée à l'animation d'ateliers d'écriture par Eva Kavian.

A la Bibliothèque communale, Thomas Owen, ch. de Roodebeek, 111, 1030 Bruxelles.

Un projet de la Bibliothèque locale Schaerbeek-Evere et de Marie-Eve Palin. Avec le soutien de la Communauté française et de la Cocof.

Prochain cycle de 10 ateliers : chaque samedi de avril à juin 2006. Rens. et inscriptions: Marie-Eve Palin: 02/242 65 38

LITTÉRATURE

> Mercredi 22 mars 2006 à 20h30 :

Littérature aux Halles, **LE MAUSOLEE DES AMANTS.** Dans le cadre de Mille-feuilles #14, Patrice Chéreau revient aux Halles de Schaerbeek, accompagné par Philippe Calvario, pour lire les textes d'Hervé Guibert.

GRANDE HALLE. € 8. Info 02/218.21.07.

A cette occasion, la bibliothèque de Helmet vous proposera dès le 1^{er} mars une vitrine présentant les œuvres d'Hervé Guibert.

INTERNET

> Du 20 au 27 mars 2006 :

FETE DE L'INTERNET. A cette occasion, les bibliothèques organisent des initiations à la recherche documentaire qui s'adressent à tous et sont gratuites ! Vous souhaitez vous inscrire ? Adressez-vous aux comptoirs de prêt de nos bibliothèques. T. : 02/242.68.68

STAGE

> du 3 au 14 avril 2006 :

Stage vacances jeunes - "LA PHOTOGRAPHIE" ARGENTIQUE (NOIR/BLANC).

Ce stage de 2 semaines s'adresse aux jeunes à partir de 13 ans, intéressés par la photographie, il n'est pas nécessaire d'avoir de connaissances en la matière.

Durée du stage: 2 semaines. Horaires :13:00 à 18:00 heures (lundi au vendredi) sauf mardi, 4 avril, 10:30 à 15:30 (Marché) et jeudi, 13 avril, 11:00 à 18:00 (Musée) Nbre de participants : max 6. Lieu : XP4 asbl, 52, rue Victor Hugo - 1030 Bruxelles

Prix : 350 € inclus : les films, produits, papiers, manuel didactique, les boissons et collations, 2 lunches (4 et 13 avril), achats marché, entrée musée, assurance. Les frais de transport ne sont pas inclus. Matériel à apporter : Idéalement votre appareil photo argentique + optiques; si vous n'en possédez pas, l'asbl vous prête un appareil pour la durée du stage.

Renseignements, brochures et inscriptions : christian.berthold@chello.be ou

Tél :02/733.45.02 - GSM : 0495/503.353

SENIORS

> Le mardi 28 mars 2006 à 14 heures :

APRES-MIDI DANSANT.

Uniquement au Centre Pater Baudry I Square Prévost Delaunay, 107 - 1030 Bruxelles Réservation indispensable : 02/215.40.96

Cette formule connaissant un succès croissant nous la réitérons toujours avec le même plaisir. Venez vous dégourdir les jambes sur la piste de danse et passer ainsi un fol après-midi dansant

> Le dimanche 26 mars 2006 de 15h à 18h :

GRAND GOUTER CONVIVIAL III «Quartier Nord : histoires d'hier et de demain»

Depuis mars 2005, la Maison des Citoyens au cœur du quartier Nord, accueille jeunes et moins jeunes, autour d'un goûter convivial pour partager souvenirs et histoires d'un quartier en perpétuel mouvement. Pour cette troisième édition, Soleil du Nord vous invite à construire l'histoire du quartier Nord autour de récits du passé, du présent et de l'avenir du quartier, comme les projets de l'Ilot 61 devant l'hôtel président... Anciens et nouveaux habitants du quartier Nord, nous vous attendons ! D'anciennes photos du quartier, des nouvelles, une maquette et des projections 3D des futurs aménagements, ainsi que des

enregistrements de paroles d'habitants, viendront enrichir cet après midi de rencontres et de convivialité. Et pour agrémenter la fête, un peu de musique et d'animations.

Rendez vous à la Maison des Citoyens, 20 place Gaucheret à 1030 Schaerbeek, le dimanche 26 mars 2006 de 15h à 18h

(projet géré par Soleil du Nord)

Info : S. Doucet, Soleil du Nord

Tel : 02/204.05.43-40

sdoucet@schaerbeek.irisnet.be

> zondag 26 maart 2006 van 15u tot 18u :

GROOT FEESTELIJK PROEVERTJE III

“NOORDWIJK: verhalen van gisteren en morgen”

Het “Huis van de Burgers” ontvangt, sinds maart 2005, in het hart van de Noordwijk, jongeren en minder jonge, rond een feestmaaltijd om herinneringen en verhalen van een in beweging zijnde wijk te delen. Voor haar derde uitgave, nodigt Noorderzon u uit om de geschiedenis van de Noordwijk te schrijven rondom verhalen uit het verleden; van vandaag en van de toekomst, zoals de projecten van Eiland 61 voor het hotel President. Vroegere en nieuwe inwoners van de Noordwijk: wij verwachten u! Oude en nieuwe foto's van de wijk, een maquette en 3D projecties van de toekomstige aanpassingen, evenals het optekenen van woorden van inwoners, zullen deze namiddag van feestelijk samenzijn komen verrijken. En om het feest op te luisteren: een beetje muziek en animaties.

Afspraak aan het “Huis van de Burgers”, 20 Gaucheretplein 1030 Schaarbeek, op zondag 26 maart 2006 van 15uur tot 18uur (project dat beheerd wordt door Noorderzon)

Informatie: S. Doucet, Noorderzon

Tel : 02/204.05.43-40

sdoucet@schaerbeek.irisnet.be



MAIS ENCORE... I VERDER NOG IETS...

Bougez-vous pour le plan communal de mobilité

Le plan communal de mobilité consiste en une vaste étude qui vise 4 objectifs : accessibilité et mobilité, y compris pour les personnes à mobilité réduite; qualité de vie; aménagement du territoire et urbanisme; sécurité routière. Cette étude permettra de planifier de manière cohérente la politique de déplacements pour les prochaines années, y compris les principaux aménagements.

RÉUNION : 23 MARS À 20H. Concerne le quartier Huart Hamoir Helmet - Terdelt - Gillisquet - gare Josaphat.

Beweeg voor het gemeentelijk mobiliteitsplan van Schaarbeek

Het gemeentelijk mobiliteitsplan bestaat uit een uitgebreide studie met 4 doelstellingen: toegankelijkheid en mobiliteit, ook voor personen met beperkte mobiliteit; levenskwaliteit; ruimtelijke ordening en stedenbouw; verkeersveiligheid. Deze studie zal toelaten het mobiliteitsbeleid voor de volgende jaren op een coherente manier te plannen, met inbegrip van de belangrijkste infrastructuurwerken.

VERGADERING : 23 MAART OM 20U. Betreft Wijk Huart Hamoir Helmet - Terdelt - Gillisquet - Josafatstation

"Bâtir vos rêves"

Tel était le slogan du salon Batibouw 2006 qui vient de fermer ses portes. Plusieurs centaines de milliers de visiteurs s'y sont rendus pour rêver et récolter les informations nécessaires afin de concrétiser leurs rêves d'un chez-soi sur mesure, que ce soit par la construction, la rénovation ou l'aménagement de logement. L'accent y était mis sur le bien-être, l'économie d'énergie et la construction durable.

Ce rêve d'un chez-soi où habiter, nous sommes très nombreux à le partager. Malheureusement, les logements accessibles à des loyers raisonnables font cruellement défaut. Dans le même temps, des logements restent vides, on parle de 15 à 20.000 logements vides à Bruxelles. Or **des solutions existent qui peuvent aider considérablement les propriétaires et rendre pertinent la mise en location de leur logement.** C'est dans ce sens que la **campagne d'information et de sensibilisation "Logement vide – vide de sens"** a été lancée le mois passé à Schaarbeek par un ensemble d'acteurs publics et associatifs impliqués en matière de logement. Toute personne souhaitant s'informer sur le sujet trouvera réponse au **numéro unique 0498 411 644**. Un dépliant reprenant l'ensemble des solutions et aides existantes est disponible sur simple demande à ce numéro. Cette permanence sera assurée jusqu'au 31 mars. **Il vous reste donc 15 jours pour appeler ! N'hésitez pas !** Parce qu'un coup de fil peut faire toute la différence entre des rêves et des réalisations !

"Dromen bouwen"

Zo luidde de slogan van de net afgelopen beurs, Batibouw 2006. Honderdduizenden bezoekers zijn er langs geweest om te weg te dromen en ook om de broodnodige informatie te verzamelen om hun droom, een eigen haard, waar te maken, hetzij door te bouwen, te renoveren of woninginrichting. De hoofdthema's waren wellness, energiebesparingen en duurzaam bouwen.

Deze droom van een eigen haard wordt door velen onder ons gedeeld. Spijtig genoeg zijn de woongelegenheden aan betaalbare prijzen zeldzaam. Tegelijkertijd spreekt men echter van leegstand, ongeveer 15 tot 20.000 onbewoonde panden in Brussel. **Nochtans bestaan er mogelijkheden om eigenaars bij te staan en zo hun eigendom ter beschikking te stellen voor verhuur.** Met dit doel werd vorige maand in Schaarbeek de informatie- en sensibiliseringscampagne, «**Geef leegstand geen kans**», opgezet door een groep van overheidsinstanties en verenigingen actief in de huisvestingssector. Iedereen die inlichtingen wenst in te winnen over dit onderwerp kan terecht op **één nummer, 0498 411 644**. Op dit nummer kan men op eenvoudige vraag een folder bekomen die alle oplossingen en bestaande steun bevat. Dit nummer blijft open tot 31 maart. **U hebt dus nog veertien dagen om te bellen ! Aarzel niet !** Want één telefoontje kan het verschil uitmaken tussen droom en werkelijkheid.

Le Neptunium se dote d'un site Internet

Ce site, destiné à soutenir l'existence du Neptunium, sera régulièrement actualisé.

Il servira de source de renseignements à ses usagers et à informer la population schaarbeekoise des travaux en cours, des dates de fermeture, des activités sportives, des projets envisagés comme les «Petits déjeuners du Neptunium» ou les chiffres de fréquentation de la piscine.

<http://www.neptunium.be/index2.htm>

Editeur responsable - Verantwoordelijke uitgever
Jean-Pierre Vantighem
Maison Communale - Gemeentehuis
Place Colignonplein - Schaarbeek 1030 Schaarbeek
Secrétariat de rédaction - Redactie secretariaat
Nathalie Toillon

Tél.: 02 244 72 22

Email: ntoillon@schaarbeek.irisnet.be
Rédacteur en chef - Hoofdredacteur
Marc Weber

INSERTION DE PUB
DANS LE SCHAARBEEK INFO
CONTACTEZ HERVÉ JOUFFROY
VLAN - 02 730 33 26

